

**MASTER
MENTION LLCER**

Discipline :

Oralité

*Pratiques et formes, contact des cultures et circulation des textes
(ORA)*

Brochure non contractuelle, à jour au 10 septembre 2021

Année 2021-22

Responsables : Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau



Illustration : Danielle Bonardelle, LLACAN

Calendrier universitaire Réunion de rentrée M1 et M2, par zoom

Début des cours : lundi 13 septembre 2021

Premier semestre : 13 septembre au samedi 18 décembre 2021

Congés d'automne : du lundi 1^{er} novembre au samedi 6 novembre 2021

Congés d'hiver : du lundi 20 décembre 2021 au samedi 1^{er} janvier 2022

Examens du premier semestre : du 3 au 18 janvier 2022.

Intersemestre : du 19 au 22 janvier 2022.

Deuxième semestre : du 24 janvier au 14 mai 2022.

Congés d'hiver : du 20 février au 5 mars 2022.

Vacances de printemps : du 25 avril au 7 mai 2022.

Examens du second semestre : du 16 mai au 2 juin 2022.

Examens – 2e session (rattrapage) : du 20 juin au 5 juillet 2022

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France »

Secrétariat pédagogique

Les secrétariats pédagogiques pour les étudiants de la discipline ORALITÉ sont définis selon les langues respectives choisies : Afrique Océan Indien, Asie et Pacifique, Europe Eurasie, Moyen-Orient Maghreb, Etudes chinoises, études coréennes; études japonaises, études vietnamiennes. Les secrétariats pédagogiques gèrent les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (ils ne s'occupent pas des inscriptions administratives).

CHINE:

Christine CASTELLANOS

Christine.castellanos@inalco.fr

COREEN / ASUH

Julien BOUDET

julien.boudet@inalco.fr

EURASIE Russe

Jocelyne GAUBRON

jocelyne.gaubron@inalco.fr

HEBREU / AMERIQUES / AFRIQUE

Elise LEMEE

elise.lemee@inalco.fr

ARABE

Lola CINDRIC

lola.cindric@inalco.fr

SUH / MASTER JAPONAIS

Angela CORREIA

angela.correia@inalco.fr

EUROPE / RUSSE

Vérিকা JAKIMOV

verika.jakimov@inalco.fr

<http://www.inalco.fr>

- **Brochures pédagogiques Master LLCER** <http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer>
- **Brochures pédagogiques des départements** : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/europe/formations>
- **Emplois du temps** : <https://planning.inalco.fr>
- **Planning des examens** : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- **Plateforme pédagogique Moodle** : <https://moodle.inalco.fr>
- **Espace numérique de travail (ENT)** : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- **Bourses et aides diverses** : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- **Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)** : <https://www.bulac.f>

MASTER LLCER

SOMMAIRE

I. Présentation générale du Master LLCER

1

1. Présentation

2. Admission et inscription (voir les affichages sur le site)

Admission en M1 DATES D'ADMISSION : mai 2022

Admission en M2 DATES D'ADMISSION : octobre 2022

3. Inscriptions administrative et pédagogique

4. Informations pratiques

II. Présentation du Master ORALITÉ

1. Equipe pédagogique	p. 5
Calendrier universitaire et dates à retenir	
2. Maquette	p. 6
3. Les séminaires obligatoires	
3.1. M1 S7 et S8 et M2 S9	p. 9
3.2. Le Séminaire Collégial obligatoire « Oralité », M1 S7	p. 10
3.3. Oralité et scripturalité : Approches théoriques, M1 S8	p.10
4. Validation des séminaires	p. 10
4.1. Avancement des travaux	p. 11
4.2. Participation aux travaux de l'équipe	p. 6
5. Parcours	p. 11
5.1. Parcours Recherche	p. 11
5.1.1. Le mémoire de M1 et le Mémoire de M2, recherche	p. 11
5.1.2. Soutenance des Mémoires de Recherche M1 et M2	p. 12
5.2. Parcours Professionnalisant, stages proposés par la discipline	p. 13
5.2.1. Le mémoire de M1 et M2 ; le rapport de stage de M1 et M2 PRO	p. 14
5.3. Conditions de passage du M1 au M2 : voir la Présentation générale	p. 4
5.4. Mobilité étudiante	p. 16

6. Descriptifs détaillés des séminaires obligatoires M1 et M2	p. 17
6.1 Master I S7 UE3	p. 17
6.2 Master I S8 UE3	p. 18
6.3 Master II S9 UE3	p. 18
7. Les enseignements libres, UE4	p. 12
8. Les séminaires recommandés	
M1 S7S8 UE2/UE4 et M2 S9 UE2/UE4	p. 20
9. Emploi du temps	p. 26
8.1. Emploi du temps des séminaires obligatoires	p. 26

1. Présentation générale du Master LLCER

Présentation de la discipline ORALITE, voir pp. 5

Le Master est un diplôme national de l'enseignement supérieur, qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans 120 ecets et le grade de Master, équivalent à un bac+5. Le master permet à l'étudiant de se spécialiser, d'élargir ses connaissances mais aussi ses perspectives de carrière.

Le **master LLCER de l'INALCO** permet d'approfondir la maîtrise de la langue orientale, de se spécialiser dans une discipline, d'élargir ses connaissances aréales mais aussi ses perspectives de carrière. Il existe 2 types d'orientation : master recherche ou master professionnel. Le premier conduit vers la poursuite des études en Doctorat ; le master professionnel est axé sur le développement de connaissances professionnalisantes et sur la préparation de l'entrée dans la vie active. À noter : cette distinction n'apparaît pas sur le diplôme.

Le master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de 120 crédits ECTS (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) : Pratique avancée en langue (UE1), Séminaires régionaux (UE2), Enseignements théoriques disciplinaires (UE3), Outils méthodologiques et ouvertures (UE4). Le semestre 8 (2e semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage. Le semestre 10 (2e semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Les 6 spécialisations disciplinaires proposées en UE3 sont les suivantes : Anthropologie sociale (ANT), Arts et littérature (ARL), Communication, organisations et nouveaux médias en contexte interculturel (COCI), Histoire et sciences sociales (HSS), Oralité (ORA), Textes et traduction (TET). Pour plus d'informations, consulter les brochures spécifiques de chaque discipline.

Pour la présentation de la discipline ORALITE, voir p. 5

Admission et inscription

Les demandes d'admission en master à l'INALCO sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue orientale choisie. Le Master ORALITE est une introduction au domaine et ne demande pas de prérequis dans la discipline.

Le **dossier de candidature** du candidat doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par la formation antérieure ; il est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande d'admission rempli (E-candidat) ;
- Les diplômes, certificats, relevés de notes et descriptifs des cours suivis antérieurement permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Les documents en langue étrangère, sauf ceux directement rédigés en anglais, doivent être accompagnés d'une traduction assermentée en français ;
- Une lettre de motivation ;
- le projet professionnel ou le projet de recherches du candidat ;
- Un curriculum vitae.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en master sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant – chercheur susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Admission en M1

Ouverture de la campagne de candidature : avril 2022

Date limite de candidature (Ecandidat) : mai 2022

Candidater en M1 : voir sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les connaissances ou compétences réellement acquises en langue orientale, pour le Master ORALITÉ Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique (voir ci-dessous).

Admission en M2

Pour les étudiants de l'INALCO, passés par la sélection en M1 à partir de 2017 et ayant validé la totalité de l'année de M1, l'admission en M2 est de droit sur présentation, au bureau 3.42, de l'attestation de réussite au M1 (ou du relevé de notes complet de M1) et du formulaire de « 1re inscription en M2 » signé par leur directeur de recherche ou l'enseignant garant du rapport de stage.

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), le dossier de candidature M2 (disponible à partir du 20 avril 2021) est à compléter et à déposer au bureau 3.42, en mai 2022.

Inscriptions administrative et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission. Après avoir effectué son inscription administrative qui comprend pour le Master ORALITE le choix de cette discipline (en ligne ou auprès du service de la scolarité), lors de son inscription pédagogique, (formulaire à remplir et à faire valider par l'équipe enseignante), l'étudiant doit veiller à ce que les cours choisis correspondent à l'orientation disciplinaire choisie lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec le sujet du mini-mémoire préparé en M1.

Le sujet du mini-mémoire élaboré en collaboration avec votre directeur/directrice de recherches doit être remis au secrétariat avant le 15 octobre 2021.

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

II - Discipline : Oralité

2021-2022

Sommaire

1. Présentation générale de la formation	p. 4
1.1. Equipe pédagogique	p. 5
2. Maquette	p. 6
3. Descriptifs des séminaires	p. 10
3.1. Les autres séminaires obligatoires (M1 S7 et S8 et M2 S9)	
3.2. Le Séminaire Collégial « Oralité » (M1 S7)	p. 10
4. Validation des séminaires	p. 10
4.1. Avancement des travaux	p. 11
5. Parcours	p. 11
5.1. Parcours Recherche	p. 11

5.1.1. Le Mémoire de M1 et le Mémoire de M2, recherche	p. 11
5.1.2. Soutenance des Mémoires de Recherche M1 et M2	p. 12
5.2. Parcours Professionnalisant, stages proposés par la discipline	p. 13
5.2.1. Le rapport de stage de M1 et de M2 PRO	p. 14
5.3. Conditions de passage du M1 au M2	p. 4
5.4. Mobilité étudiante	p. 16
6. Descriptifs détaillés des séminaires obligatoires M1 et M2	p. 17
6.1 Master I S7 UE3	p. 17
6.2 Master I S8 UE3	p. 18
6.3 Master II S9 UE3	p. 18
7. Les enseignements recommandés	
Master 1 S7S8 UE2/UE4 et Master 2 S9 UE2/UE4	p. 20
8. Emploi du temps	p. 26
8.1. Emploi du temps des séminaires obligatoires	p. 26
8.2. Emploi du temps et programme du séminaire collégial S7	p. 27
8.3. Emploi du temps et programme du séminaire collégial S8	p. 28

MASTER LLCER
Discipline Oralité
Responsables
Ursula Baumgardt
Frosa Pejoska-Bouchereau

**Réunion de rentrée pour tous les étudiants de la discipline,
le 13 septembre 2021 16 h à 18 h par zoom
Les étudiants inscrits seront informés par mail**

Admission en M1 et en M2, voir la Présentation générale, p. 4

Pour les conditions d'admission, consulter également <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission>

Election d'un représentant des étudiants de la discipline lors de la réunion de rentrée.

Une permanence ORA est assurée le **vendredi après-midi, salle 216, sur RV, ursula.baumgardt@inalco.fr**

Une permanence ORA M2 est assurée le **jeudi de 13h30 à 14h00 sur RV, frosa_pejoska@yahoo.fr**.

CALENDRIER

Semestre 1 du 13 septembre au 18 décembre 2021.

vacances d'automne : du lundi 1^{er} novembre au samedi 6 novembre 2021

vacances d'hiver : du lundi 20 décembre 2021 au samedi 1er janvier 2022

Examens du premier semestre : du 3 au 18 janvier 2022

Intersemestre : du 19 au 22 janvier 2022.

Semestre 2

Du du 24 janvier au 14 mai 2022.

vacances d'hiver : du 20 février au 5 mars 2022

Vacances de printemps : du 25 avril au 7 mai 2022.

Examens du second semestre : du 16 mai au 2 juin 2022.

Examens – 2e session (rattrapage) : du 20 juin au 5 juillet 2022.

Dates à retenir pour la discipline ORALITE: (des précisions seront apportées au début de chaque semestre)

– janvier 2022: bilan du semestre 1 M1 et M2 par l'équipe pédagogique de la discipline ;

– février 2022 présentation de l'**avancement des recherches des étudiants de M1** devant l'équipe pédagogique de la discipline et les directeurs de recherches concernés ;

- février 2022 : présentation de l'**avancement des recherches des étudiants de M2 recherche** devant l'équipe pédagogique de la discipline et les directeurs de recherches concernés ;

- juin 2022 **soutenances** M1 et M2

- fin juin - début juillet 2022 : bilan du semestre 2 M1 et M2 par l'équipe pédagogique de la discipline.

La participation aux travaux de l'équipe : assister aux séminaires de recherche, notamment au séminaire mensuel organisé par le groupe de recherche « Les Oralités du Monde » (voir calendrier des séances sur moodle ORALITE), participer à la préparation d'événements scientifiques organisés par l'équipe.

URSULA BAUMGARDT, (ursula.baumgardt@inalco.fr)
FROSA PEJOSKA-BOUCHEREAU (frosa.bouchereau@inalco.fr)

1. PRESENTATION GÉNÉRALE DE LA DISCIPLINE

Dans de nombreuses sociétés du monde, l'oralité et la littérature orale, l'un de ses moyens privilégiés d'expression, relèvent de pratiques socioculturelles très riches, qu'elles soient cérémonielles, rituelles ou familiales, etc. L'oralité n'est pas seulement un héritage du passé qui instaure un lien avec notre présent à travers la transmission, elle est contemporaine et vivante et peut être étudiée comme un art verbal dans le cadre de « la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » défini par l'UNESCO en octobre 2003¹.

L'oralité relève d'une théorie et d'une méthode d'analyse qui lui sont dédiées et qui intègrent la démarche pluridisciplinaire. Ainsi, selon l'intérêt qu'ils peuvent porter à un aspect spécifique d'une littérature orale donnée, les chercheurs mobilisent la sociologie, l'histoire, l'ethnomusicologie et l'analyse des arts de la parole et du spectacle vivant, mais également la littérature avec laquelle l'oralité peut entretenir des liens multiples. Par ailleurs, pour mettre en perspective les pratiques langagières en contexte d'oralité, l'apport de l'anthropologie est important, comme l'a montré Geneviève Calame Griaule dans son ouvrage de référence *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, dès 1965².

La formation comprend l'initiation aux outils d'analyse spécifiques en y intégrant la pluridisciplinarité et l'ouverture sur plusieurs aires culturelles.

La formation offre plusieurs séminaires dédiés à la théorie et à la méthode d'analyse de l'oralité, de même que le Séminaire Collégial. Dans celui-ci sont exposés des cas concrets illustrant la diversité et la richesse des pratiques et formes sous lesquelles se présente l'oralité dans les différentes aires culturelles.

L'oralité est comprise comme vecteur et expression du contact entre les cultures, attesté au niveau de la circulation des textes.

De cette manière, le Master LLCER « Oralité » propose une formation disciplinaire nouvelle et de haut niveau qui intègre la pluridisciplinarité. Cette formation comprend un Parcours Recherche et un Parcours Professionnalisant.

La formation est ouverte aux étudiants de toutes les langues de l'INALCO qui proposent un Master : Albanais, Amharique, Arabe, Arabe maghrébin, Arménien, Bambara, Bengali, Berbère, Birman, Bosniaque-croate-serbe, Bulgare, Chinois, Coréen, Drehu, Estonien, Finnois, Géorgien, Grec moderne, Haoussa, Hébreu moderne, Hindi, Hongrois, Indonésien-malais, Japonais, Khmer, Kurde, Lao, Letton, Lituanien, Macédonien, Malgache, Mongol, Népal, Ourdou, Pashto, Persan, Peul, Polonais, Quechua, Roumain, Rromani, Russe, Siamois, Slovène, Swahili, Tahitien, Tamoul, Tchèque et slovaque, Télougou, Tibétain, Turc, Ukrainien, Vietnamiens, Wolof, Yoruba, Langues d'Amérique, Langues du Caucase.

¹ Graham Furniss, Reflections on the UNESCO Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage, in U. Baumgardt et J. Derive (dir.), 2005, *Paroles nomades. Ecrits d'ethnolinguistique africaine*, Paris, Karthala, pp.31-44.

² Geneviève Calame-Griaule, *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*. Troisième édition revue et corrigée. Limoges, Lambert-Lucas, 2009, 644 p., collection « Langage ». ISBN : 978-2-35935-002-9.

MASTER LLCER
Discipline Oralité
2021-2022

1. Equipe pédagogique	p. 5
2. Maquette	p. 6
3. Descriptifs des séminaires	p. 10
3.1. Les autres séminaires obligatoires (M1 S7 et S8 et M2 S9)	
3.2. Le Séminaire Collégial « Oralité » (M1 S7)	p. 10
4. Validation des séminaires	p. 10
4.1. Avancement des travaux et participation aux travaux de l'équipe	p. 11
5. Parcours	p. 11
5.1. Parcours Recherche	p. 11
5.1.1. Le mémoire de M1 et le mémoire de M2, recherche	p. 11
5.1.2. Soutenance des Mémoires de Recherche M1 et M2	p. 12
5.2. Parcours Professionnalisant, stages proposés par la discipline	p. 13
5.2.1. Le rapport de stage de M1 et de M2 PRO	p. 14
5.3. Conditions de passage du M1 au M2	p. 16
5.4. Mobilité étudiante	p. 16
6. Descriptifs détaillés des séminaires obligatoires M1 et M2	p. 17
6.1 Master I S7 UE3	p. 17
6.2 Master I S8 UE3	p. 18
6.3 Master II S9 UE3	p. 18
7. Les enseignements recommandés	
Master 1 S7S8 UE2/UE4 et Master 2 S9 UE2/UE4	p. 20
8. Emploi du temps	p. 26

CONTACTS

1. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA DISCIPLINE

L'équipe pédagogique est composée de **spécialistes de l'oralité et d'anthropologues**. Centrée autour d'enseignants chercheurs de l'INALCO, elle intègre des spécialistes du domaine des universités nationales et internationales et des centres de recherches.

Ursula Baumgardt	PU, peul, oralité et littérature africaines, ursula.baumgardt@inalco.fr
Frosa Pejoska-Bouchereau	PU, macédonien, anthropologie, oralités et littératures balkaniques, frosa_pejoska@yahoo.fr / frosa.bouchereau@inalco.fr
Aboubakr Chraïbi	PU, arabe, traditions narratives, aboubakr.chraibi@inalco.fr
Véronique Corinus	Lyon 2, MCF, créole antillais, néo-oralité en France Veronique.Corinus@univ-lyon2.fr
Christina de Girard-Alexopoulos	Docteur, chargée de cours en oralité
Gétie Gelaye	Hambourg, MCF, amharique, Corne de l'Afrique, oralité des pays anglophones de l'Afrique ggelaye@gmail.com
César Itier	PU, quechua ; littérature orale andine, Amériques cesar.itier@inalco.fr
Abdoulaye Keïta	UCAD/IFAN Dakar, MCF, wolof, Afrique de l'Ouest abdoulay.keita@ucad.edu.sn
Kévin Mba-Mbegha	Doctorant, chargé de cours en oralité
Daniel Negers	MCF, télougou, Inde du Sud negers.daniel@neuf.fr
Jordan Plevneš	ESRA-Skopje (République de Macédoine), PU, macédonien, l'oralité dans les arts audiovisuels plevnesj@yahoo.fr
Mohand Akli Salhi	Tizi Ouzou, PU, kabyle, Algérie, Maroc mohandklisalhi@yahoo.fr
Catherine Servan-Schreiber	EHESS CNRS, C.R. HDR, Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud kschreib@ehess.fr

Etudiant élu de la discipline en début d'année universitaire

Responsables de la discipline :

Ursula Baumgardt, PU, peul, oralité et littérature africaines,
ursula.baumgardt@inalco.fr, Coordinatrice du projet de recherche « Encyclopédie des littératures en langues africaines » ELLAF <http://ellaf.huma-num.fr/>

Frosa Pejoska-Bouchereau, PU, macédonien, anthropologie, oralités et littératures balkaniques, Directrice de l'Ecole Doctorale de l'INALCO
frosa_pejoska@yahoo.fr, frosa.bouchereau@inalco.fr

2. MAQUETTE PARCOURS : DISCIPLINE ORALITÉ

MASTER I Semestre 7

Semestre	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire
S7	UE 1	Pratique avancée en langue (PAL)	8	
		EC obligatoire(s) 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 2	Aire et discipline	8	
		EC obligatoire(s) : 1 ou 2 en fonction des ECTS (voir maquettes des parcours de langue) = 2 séminaires au choix dans l'offre aréale		
	UE 3	Théorie disciplinaire et méthodologie/ formation professionnelle ORALITE	8	
	ORAA430a	2 EC obligatoires pour les étudiants en recherche et pour les étudiants en formation professionnelle Oralité, pratiques et formes (obligatoire) (U. Baumgardt)	4	19,5h
	ORAA430b	Oralité et anthropologie (obligatoire) (coordination U. Baumgardt, F. Pejaska-Bouchereau)	4	19,5 h
	UE 4	Outils et ouverture	6	
	META441b META441a	1 EC de méthodologie du mémoire ou professionnelle + 1 EC libre : ORIENTATION RECHERCHE Méthodologie du mémoire : Cours obligatoire pour les étudiants en orientation recherche. Aide à la rédaction du mémoire : ORA (1 cours au choix) - ARL-ORA (Marie Stachowitsch): le jeudi de 14h à 15h30 en 3.02. - Un cours non spécifique pourra être ouvert, (Brigitte Rasoloniaina): le vendredi de 11h à 12h30 salle 4.03 1 EC libre au choix , en concertation avec : - le directeur de mémoire - le responsable de la discipline ou de la langue (<i>différent du directeur du mémoire</i>). ORIENTATION PROFESSIONNELLE Formation et méthodologie professionnelles. Cours obligatoire pour les étudiants en orientation professionnelle : Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel stages proposés par la discipline voir p. 13-14 C. Mathieu ; master 1 lundi de 17h30 à 19h30 ; Master 2 (études japonaises et passage du parcours recherche en M1 au PRO en M2) le lundi de 19h30 à 21h, salles à venir + 1 EC libre au choix , en concertation avec : - le responsable de la discipline ou de la langue. <i>Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire en crédits surnuméraires pour les orientations recherche et professionnelle.</i>		
	META442a			

Total S7	30	
----------	----	--

2. MAQUETTE PARCOURS : DISCIPLINE ORALITÉ

MASTER I Semestre 8

Semestre	Code UE & EC 4B	Descriptifs	ECTS	Volume horaire
S8	UE 1	Pratique avancée en langue (PAL)	8	
		2 EC obligatoires (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 2	Aire et discipline	4	
		1 EC obligatoire (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 3	Théorie disciplinaire/ formation professionnelle: ORALITE	4	
	ORAB430a	SEMINAIRE NOUVEAU à partir de janvier 2020 : Oralité et scripturalité, approches théoriques (obligatoire) <i>Kévin Mba-Mbegha</i> (coordination U. Baumgardt, F. Pejoska-Bouchereau)	4	19, 5h
	UE 4	Outils et ouverture (4	
	INAL0001 INAL0002 INAL0003	1 EC libre au choix , en concertation avec : - le directeur du mémoire/responsable du stage - le responsable de la discipline ou de la langue (<i>différent du Directeur du mémoire ou Responsable du stage</i>). <i>Présence obligatoire pour tous les étudiants de M1 LLCER :</i> - au séminaire du Musée du quai Branly aura lieu (sur un ou deux jours) les 14 et/ou 15 avril 2022. - au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2021) L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste à ces deux formations -à l'enseignement compétences numériques : Les modalités pratiques de la formation à l'informatique seront précisées ultérieurement, vraisemblablement en séances intensives à l'inter-semestre. L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste à ces trois formations. Sont obligatoires également, Pour le Master Recherche, le séminaire de méthodologie et pour le Master Pro le séminaire de recherche de stage.		19, 5h
	UE 5	Mémoire/ Stage	10	
	EER4BMR	ORIENTATION RECHERCHE - L'étudiant rédige et soutient un mini-mémoire de		

	EER4BST	recherche ORIENTATION PROFESSIONNELLE - Pour ORA: Stage et rapport de stage		
Total S8			30	

PARCOURS DISCIPLINE : ORALITÉ
MASTER 2 Semestre 9

Semestre	Code UE & EC 5A	Descriptifs	ECTS	Volume horaire
S9	UE 1	Compétence avancée en langue	8	
		2 EC obligatoires (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 2	Aire et discipline	8	
		2 EC obligatoires (voir maquettes des parcours de langue)		
	UE 3	Théorie et méthodologie/formation professionnelle ORALITE	8	
	ORAA530b	2 ECx4ects obligatoires Circulation des textes oraux : approches comparatistes (obligatoire) <i>(A.Chraïbi, remplacé par Christina Alexopoulos)</i>	4	19,5 h
	ORAA530a	Généalogie du conte: le conte oral, transcrit, et écrit <i>(F. Pejaska-Bouchereau)</i>	4	19,5 h
	UE 4	Outils et ouverture 1 ou 2 EC au choix, pour un total de 6 ECTS :	6	
		ORIENTATION RECHERCHE Participation aux travaux de l'équipe de pédagogique de la discipline (obligatoire pour les étudiants inscrits en Recherche) + 1 EC libre au choix, en concertation avec : - le directeur du mémoire - le responsable de la discipline ou de la langue <i>(différent du Directeur du mémoire).</i> ORIENTATION PROFESSIONNELLE 1 ou 2 EC libre au choix, en concertation avec : - le responsable du stage - le responsable de la discipline ou de la langue <i>(différent du Responsable du stage).</i>		
Total S9			30	

PARCOURS DISCIPLINE : ORALITE
MASTER 2 Semestre 10

Semestre	Code UE & EC 5B	Descriptifs	ECTS
10	UE 1	Mémoire / Stage	30
		ORIENTATION RECHERCHE	
		- Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe pédagogique de la discipline	2
		+	
		- Rédaction et soutenance du Mémoire de recherche	28
		ORIENTATION PROFESSIONNELLE	
		- Spécialisation ORA: Stage, rapport de stage et soutenance	30
Total S10			30

Le mémoire de M1 et de M2 ou le rapport de stage comportera obligatoirement la déclaration suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celles qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date

Signature de l'étudiant

3. Descriptif des séminaires

Le parcours **Oralité** comprend des séminaires méthodologiques et théoriques consacrés à l'étude de l'oralité et de l'anthropologie, et notamment un séminaire collégial : « **Oralité et anthropologie** ».

3.1. Les séminaires obligatoires de M1 et les séminaires obligatoires de M2

Master 1

M1S7 : ORAA430a **Oralité, pratiques et formes**, Ursula Baumgardt (19,5 h)

M1S7 : ORAA430b **Oralité et anthropologie** (coordination : U. Baumgardt et F. Pejoska-Bouchereau)

M1S8 : ORAB430a **Oralité et scripturalité, approches théoriques** (Kévin Mba-Mbegha, coordination : U. Baumgardt et F. Pejoska-Bouchereau).

Master 2

- M2 S9 : ORAA530A **Circulation des textes oraux : Approches comparatistes**,
Aboubakr Chraïbi (19,5 h), remplacé par Christina Alexopoulos

- M2 S9 : ORA5A03B **Généalogie du conte : le conte oral, le conte transcrit, conte écrit**,
Frosa Pejoska-Bouchereau (19,5 h)

Voir également :

DESCRIPTIFS DETAILLÉS DES SÉMINAIRES DE M1 et M2 OBLIGATOIRES, pp. 8

3.2. Le Séminaire Collégial obligatoire : Oralité et anthropologie (M1 S7)

Ce séminaire obligatoire comprend 13 séances. L'une des responsables du séminaire est présente à toutes les séances.

Cinq séances introductives définissent le cadre théorique général de l'oralité, les autres séances sont consacrées à des illustrations par des cas précis, en veillant à un spectre large d'aires culturelles concernées. Le programme est fixé avant le début du semestre (validation voir 4.).

4. Validation des séminaires

Les Séminaires obligatoires

M1 S1 et S2 : Un exposé (en présence), un dossier (à distance)

M2 S1 : Un exposé (en présence), un dossier (à distance) ou un CR de séance, ainsi qu'une recherche bibliographique concernant l'aire d'application sur un problème abordé dans le séminaire, ou une description d'un ensemble de données pour un éventuel terrain.

Séminaire Collégial obligatoire

M1 S1 : un compte rendu de séance, évalué par le conférencier et/ou l'équipe du séminaire et une fiche de lecture d'un ouvrage sur la discipline proposé par les responsables (une bibliographie sera fournie en début d'année).

4.1. Avancement des travaux

Exposé devant l'équipe pédagogique de la discipline

4.2. Participation aux travaux de recherche

Présence à deux manifestations durant un semestre

5. Parcours

Le Master LLCER ORA offre deux parcours qui partagent les mêmes séminaires. Le parcours Recherche comprend la rédaction d'un mini-mémoire de M1 et d'un mémoire de M2 ; le parcours Professionnalisant comprend la rédaction d'un mini-mémoire de M1 et un stage dont l'étudiant rend compte par la rédaction d'un rapport de stage.

5.1. Le Parcours Recherche

Il a pour objectif de donner accès à la recherche dans la discipline choisie pour le doctorat.

5.1.1. Le mémoire de M1 et le mémoire de M2, Recherche

En concertation avec le directeur de recherche et les responsables de la discipline, l'étudiant doit déterminer **dès le début du premier semestre de M1** le sujet de sa recherche en donnant un titre et en l'enregistrant auprès du secrétariat du master. Cette phase préalable est essentielle, aussi doit-on lui accorder une attention toute particulière car elle déterminera la faisabilité de la recherche et son aboutissement dans le temps imparti à cet exercice et dans de bonnes conditions pour l'étudiant.

Le mémoire de recherche de M1 et le mémoire de recherche de M2 doivent répondre aux critères suivants :

1. Le mémoire de recherche de M1 devra comporter au minimum une **trentaine de pages** de texte (sans compter les traductions, les documents iconographiques et les annexes éventuels).
2. Le mémoire de recherche de M2 devra comporter au minimum **cent à cent-vingt pages** de texte (sans compter les traductions, les documents iconographiques et annexes éventuels)

Avec ce travail de recherche, l'étudiant recense et mobilise les savoirs acquis tout au long de sa formation continue afin de les transformer en compétences qu'il pourra utiliser dans ses

recherches. Tout en instaurant le lien avec ses acquis, par la rédaction d'un mémoire, l'étudiant montre ses compétences :

- 1) à choisir un sujet, à formuler une problématique, après avoir fait l'état de ses connaissances et après les avoir complétées par de nouvelles recherches;
- 2) à réfléchir et à analyser la question en vue de déterminer le corpus et les sources à retenir et de structurer le matériau rassemblé en un plan qui permette d'articuler de façon hiérarchisée et cohérente les éléments de réponse à la question;
- 3) de rédaction en un langage et un style conformes aux exigences de la discipline, à la rigueur scientifique et au niveau d'études du diplôme visé.

Pour que cette phase se réalise sans difficultés, elle nécessite méthode, organisation, travail continu. Des fiches de bibliographies thématiques, de synthèses des ouvrages et articles lus, de citations de textes, d'idées, de concepts théoriques rigoureusement référencés (attention: l'omission de la référence des sources est assimilée au plagiat), de réflexions personnelles devront être élaborées tout au long de la recherche, si possible sur ordinateur afin de pouvoir les réutiliser directement lors de la phase rédactionnelle. Une ou plusieurs relectures, une ou plusieurs réécritures sont nécessaires avant d'aboutir à la version finale, aussi l'étudiant ne doit-il pas remettre la rédaction à la fin de son travail de recherche mais l'effectuer en continu. Cela lui permettra d'avoir une distance et une réflexion critique vis-à-vis de sa production écrite. Il devra également accorder un soin particulier à la mise en page qui participe tout autant de la réception et, par conséquent, de l'évaluation de son travail. **Pour éviter tout retard, il sollicitera son directeur ou ses codirecteurs dès que cela sera nécessaire.**

4) d'autonomie (le choix d'un sujet, la gestion des sources et du temps, et la méthode de travail utilisée garantiront les capacités d'autonomie et d'initiative de l'étudiant);

5) de communication (le mémoire ainsi que l'exposé lors de sa soutenance qui nécessite une synthèse de ce dernier mais aussi la mise en relief de la pertinence du sujet et ses possibles prolongements et développements dans des travaux futurs sont garants de la capacité de l'étudiant de transmettre ses connaissances à un public ciblé, de les valoriser et de les diffuser).

La soutenance du mini-mémoire et du mémoire se fait dans les conditions prévues par la discipline (voir paragraphe *infra* : 5.1.2. Soutenances).

Le dépôt des mini-mémoires et des mémoires doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.

5.1.2. Soutenance des Mémoires de Recherche M1 et M2

Les soutenances de M1 et M2 sont regroupées le même jour.

Les soutenances de M1 se font devant un jury composé du directeur de recherches, d'un ou deux rapporteurs et des responsables de la discipline.

Le jury est nommé par le directeur en concertation avec les responsables de la discipline.

Les soutenances de M2 se font devant un jury composé du directeur de recherches, d'un ou deux rapporteurs (dont un HDR) et d'au moins une des responsables de la discipline.
Le jury est nommé par le directeur de recherche en concertation avec les responsables de la discipline.

Les soutenances de M2 - Professionnel se font devant un jury composé du responsable de stage, de un ou deux rapporteurs et des responsables de la discipline. La présence des maîtres de stage est souhaitée.
Le jury est nommé par le directeur en concertation avec les responsables de la discipline.

Les soutenances sont ouvertes aux étudiants et aux enseignants souhaitant y assister.

Les étudiants devront transmettre leurs travaux aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la soutenance

Les étudiants devront signer la charte suivante au moment de leur inscription et lors de la remise de leur mémoire de recherche :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

*Date
Signature de l'étudiant*

5.2. Parcours Professionnalisant

Le parcours Professionnalisant a pour objectif de préparer l'étudiant à l'accompagnement et à l'organisation d'événements culturels autour des arts de la parole et de la littérature orale dans des contextes divers.

Il comprend **deux volets** :

- **un stage et la rédaction d'un rapport de stage en M1 ou la rédaction d'un mini-mémoire**
- **un stage et la rédaction d'un rapport de stage en M2.**

Le stage peut porter sur les thèmes suivants :

Art oral et éducation

Art oral et culture, tourisme

Art oral et patrimoine immatériel (de l'oralité)

Art oral et professionnel de l'art oral (conteurs)

Art oral et thérapie

Art oral et édition

Parcours PRO

Un stage **obligatoire de 150 h minimum**, qui peut s'effectuer en région parisienne dans une structure dédiée à la promotion des cultures du monde, de l'art verbal ou du soutien

parascolaire : une association culturelle, une association de conteurs, une bibliothèque, une maison d'édition, une Maison de la Culture, par ex, ou, le cas échéant, dans le pays dont le candidat étudie la langue.

Le choix du stage doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de l'enseignant responsable. Dès le M1, avec l'aide de son directeur, l'étudiant cherchera la structure dans laquelle il pourra effectuer son stage durant le second semestre de M2, entre janvier à mai (voir *supra* conditions de soutenance du rapport de stage).

Madame Catherine Mathieu organise au premier semestre une séance d'information pour la préparation du stage. Vous pouvez la contacter en amont: cmathieu@inalco.fr

Stages proposés par la formation Oralité (ORA)

Les stages proposés sont d'une durée équivalente à 35h/4mois/2mois, soit 280h.

Ce qui correspond à deux mois temps plein, ou quatre mois à mi-temps, en présentiel de préférence.

Les stages ne sont pas rémunérés s'il n'y a pas de dépassement horaire.

Dans le cas d'un dépassement horaire, une rémunération est obligatoire.

Les fiches de stages sont à consulter auprès de Catherine Mathieu.

1) BULAC, bibliothèque universitaire des langues et civilisations : <http://www.bulac.fr/>
Etablissement d'une bibliographie spécialisée dans le domaine de l'oralité, combinant une langue [celle étudiée par le(a) candidat(e)], dans la bibliothèque et dans les Archives de la BULAC.

2) Association des anciens élèves de l'INALCO, ALUMNI, <http://alumni.inalco.fr/>

3) Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, SIO-IP INALCO, <http://www.inalco.fr/formations/orientation-insertion-pro/sio-ip>
2 étudiants, 2^{ème} semestre

4) Des stages réalisés dans le cadre du **Service Civique** peuvent être validés comme stage professionnalisant.

5.2.1. Le rapport de stage de M1 et de M2 PRO

Le rapport de stage de M1 PRO peut porter sur un stage bref, mais il peut également préparer le stage de M2 : repérer et contacter les structures pouvant accueillir le stagiaire, évaluer l'intérêt du stage dans une perspective professionnalisante, convenir des dates et modalités du stage, etc. Dans ce cas, le rapport de stage est remplacé par un mini-mémoire.

Le mémoire de M2 PRO rend compte du stage

Le rapport de stage de M1 Pro et le rapport de stage de M2 doivent répondre aux critères suivants :

1. Le rapport de stage de M1 Pro devra comporter au minimum une **trentaine de pages** de texte (sans compter les annexes éventuelles).
2. Le rapport de stage de M2 Pro devra comporter au minimum **cent à cent-vingt pages** de texte (sans compter les annexes éventuelles)

Avec ce mini-mémoire ou ce rapport de stage, l'étudiant recense et mobilise les savoirs acquis tout au long de sa formation continue et durant le stage afin de les transformer en compétences qu'il pourra utiliser dans ses activités professionnelles.

Objectifs de la formation :

L'étudiant, au terme de sa formation, doit être en mesure de :

Concevoir, développer, encadrer et réaliser un projet culturel, artistique, touristique, thérapeutique ou éditorial fondé sur l'art oral et respectueux des patrimoines matériel et immatériel, dans une perspective professionnalisante.

L'étudiant pourra également se former à l'art oral, plus précisément au métier de conteur, dans des associations de professionnels du conte afin d'en faire son activité professionnelle.

Le rapport de stage de M1 et M2 est composé, en général :

- 1) - **De l'évaluation du stage** effectuée par le responsable du stage au sein de l'institution ou autre, à l'issue du stage.
- 2) - **D'un sommaire**
- 3) - **D'une introduction :**
 - a) Présentation du stage, raisons du choix du stage, objectifs du stage et projet professionnel.
 - b) L'introduction peut aussi être une problématique liée au projet professionnel qui s'est dégagée lors de votre stage et à laquelle vous tentez de répondre dans le développement en vous basant sur votre expérience (les acquis en tant qu'étudiant et stagiaire et les difficultés rencontrées lors du stage).
- 4) - **D'une partie consacrée à la présentation de l'institution** ou autre, où s'est déroulé le stage.
- 5) - **D'une partie consacrée à la mission :** description et analyse des différentes tâches confiées lors de la mission, déroulement du stage, encadrement, conditions, moyens mis à disposition, ambiance de travail, difficultés rencontrées lors de la réalisation des tâches et/ou avec les personnels, etc.
- 6) - **D'une partie consacrée aux acquis.** La formation : les enseignements en master 1 ou 2 et les difficultés rencontrées lors du stage pour la mise en pratique de ces acquis.
- 7) **Bilan des compétences :**
 - bilan des compétences acquises lors de la formation master,
 - bilan des compétences acquises lors du stage,
 - bilan des compétences en général, bilan du stage.
- 8) - d'une **conclusion**
Bilan sur la formation et le projet professionnel.
- 9) -D'un **glossaire/index**
- 10) -D'une **bibliographie**
- 11) -D'**annexes**

La soutenance du mini-mémoire et du rapport de stage se fait dans les conditions prévues par la discipline (voir paragraphe *supra* : 5.1.2. Soutenances).

5.3. Conditions de passage du M1 au M2

Voir Présentation générale p. 4

Les étudiants issus d'autres établissements et souhaitant accéder directement en M2 seront admis, sur avis de la commission d'admission de Master, après avoir justifié d'un diplôme ou niveau équivalent au M1 ainsi que d'une compétence linguistique suffisante. Ils devront d'autre part présenter un projet de recherche. Les étudiants non francophones devront en outre faire la preuve de leur niveau de français. S'ils n'obtiennent pas la mention B2 ou C1, ces étudiants devront impérativement suivre des cours de français à l'INALCO.

Sont en général admis à postuler pour une inscription en Doctorat les étudiants titulaires d'un DEA ou d'un M2 recherche avec la mention Bien (note minimale de 14/20). Les titulaires d'un Master 2 Professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche.

5.4. Mobilités étudiantes

Pour le Master ORALITÉ, les mobilités peuvent être consacrées à des recherches de terrain :

- observer les productions de littérature orale dans leur contexte (cérémonies, fêtes, autres occasions) ;
- collecter des textes (enregistrement audio- et/ou audiovisuel) pour constituer des sources de première main qui.

La méthodologie de la recherche de terrain est abordée dans les enseignements de l'UE3.

Pour les modalités, voir Présentation générale p. 16

- **Cursus intégré** : valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et les responsables de la spécialité (langue) et du parcours disciplinaire. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire est à prévoir. (Se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage.)

- **Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique** : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires (suivre l'affichage sur les campagnes d'aide à la mobilité Master lancées deux fois par an.

6. DESCRIPTIFS DÉTAILLÉS DES SÉMINAIRES DE M1 et M2 OBLIGATOIRES

Pour l'emploi du temps, voir également les données sur le Moodle ORALITE

6.1. MASTER 1 S7 UE3

Ursula Baumgardt

ORAA30a Oralité, pratiques et formes : Le lundi de 15h30 à 17h, salle 310.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants travaillant prioritairement sur l'oralité et la littérature orale. Toutes les séances seront assurées par les deux intervenants, ce qui permet l'établissement d'un dialogue et d'une discussion méthodologiques.

Le domaine sera abordé selon plusieurs axes : (a) situer la littérature orale par rapport à

l'oralité et définir la littérarité ; (b) aborder les pratiques littéraires, notamment la performance de la littérature orale dans son articulation à la création et à la variabilité ; (c) exposer les techniques de constitution d'un corpus de littérature orale (collecte, enquête, transcription, annotation, traduction) ; (d) décrire la forme des discours oraux dans le sens d'une poétique des genres littéraires ; analyser l'articulation entre la forme, le fonctionnement, la fonction et le sens.

Comment aborder le terrain et organiser une collecte de données ? Un chercheur appartenant à la culture rencontre-t-il moins de difficultés qu'un chercheur étranger ? Quelles sont les précautions méthodologiques à prendre dans les deux cas de figure ? Dans quelle mesure le statut du chercheur a-t-il des incidences sur la collecte ? De telles questions nécessitent l'échange sur différentes expériences de terrain.

Programme (13 séances)

1. Oralité et littérature orale : une communication non médiatisée
2. Performance de la littérature orale
3. Eléments constitutifs de la performance
4. Enonciateur, public, circonstances, espace et temps de la performance
5. Enonciateur et corporéité, musique, texte et œuvre
6. Variabilité, circulation
7. Collecte et corpus
8. Transcription
9. Traduction
10. Transmission en contexte traditionnel
- 11-12. Transmission en contexte d'enseignement, création et néo-oralité
13. Néo-oralité, littérature orale et écriture littéraire

Référence bibliographique : U Baumgardt et J. Derive (dir), 2008, *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, 439 p. U. Baumgardt et Sandra Bornand (dir.), 2009, *Autour de la performance*, Paris, *Cahiers Littérature orale*, 165 p.

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier.

Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau

ORAA430b Oralité et anthropologie (M1 S7) : Le lundi de 17h00 à 18h30, salle 310

Ce séminaire comprend 13 séances par semestre.

Cinq séances introductives définissent le cadre théorique général de l'oralité, les autres séances sont consacrées à des illustrations par des cas précis, en veillant à un spectre large d'aires culturelles concernées. Le programme est fixé au début du semestre.

6.2. MASTER 1 S8 UE3

Ursula Baumgardt, Frosa Bouchereau et Kévin Mba-Mbegha.

M1 S8 **ORAB430a , Oralité et scripturalité, approches théoriques :** Le lundi de 17h30 à 19h, salle à préciser

En UE3, ce séminaire transversal est obligatoire pour les étudiants du Parcours Oralité.

Il donne accès aux approches théoriques indispensables à la définition de l'oralité. Il peut être suivi par les étudiants de M2, s'ils ont besoin d'une formation théorique non assurée sous cette forme au premier semestre 2019/20 et les années précédentes.

Par ailleurs, en M1 UE4, le séminaire peut compléter les formations en littérature, en linguistique et en traductologie, entre autres.

1. Descriptif

Le séminaire du Master ORALITÉ, « Oralité et scripturalité » est un séminaire de théorie de l'oralité. Le séminaire étudie les articulations complexes entre les deux modes de création et de communication que sont la littérature orale et les textes relevant de l'écriture littéraire. Il aborde les définitions courantes se résumant aux modèles de « continuité », de « passage », de « rupture » ou de « hiérarchie ». Le séminaire prend en compte les contextes et les pratiques socio-culturelles entourant la littérature orale et l'écriture littéraire. À travers l'étude comparative de cas, il cerne l'incidence des deux modes de création et de communication sur les textes littéraires, de même que leurs représentations culturelles

Un descriptif plus détaillé sera donné en début de semestre.

Modalités d'évaluation

Un exposé et un dossier portant sur l'exposé

6.3. MASTER 2 S9 UE3

Aboubakr Chraïbi, remplacé par Christina Alexopoulos

ORAA530b Circulation des textes oraux : Approches comparatistes. (obligatoire)

Le jeudi de 18h30 à 20h00 salle 3.17

Cet enseignement questionne la circulation de différentes œuvres narratives orales, qu'il s'agisse de contes, d'épopées, de mythes, de chants traditionnels, d'expressions proverbiales ou de récits de vie. Cette circulation est à entendre dans une triple dimension : le temps, l'espace et les acteurs impliqués. Forcément plurielles, ces circulations seront étudiées en corrélation avec des changements socioculturels se produisant au fil du temps, des phénomènes de diffusion géographique dans diverses aires culturelles et une intégration de la création individuelle dans des schémas collectifs et vice versa. La circulation implique par ailleurs des transformations des œuvres, à la fois sur le plan de la forme que du contenu, que le cours cherchera à illustrer. Il s'agit alors d'étudier les phénomènes d'intertextualité, de contacts linguistiques et de transferts culturels (Michel Espagne) qui s'opèrent à l'intérieur d'un genre ou même à travers les différentes catégories édifiées.

Bibliographie:

ADAM, J.-M. & HEIDMANN, U., 2010, « Une approche interdisciplinaire des contes écrits », in *Linguistique et littérature. Cluny, 40 ans après*, Actes du colloque, Besançon, 29-31 octobre 2007, Besançon : Presses de l'Université de Franche-Comté, 215-234

ANGELOPOULOS, A., BACOU, M., BELMONT, N. & BRU, J., 2005, « Editorial », in *Cahiers de littérature orale*, n° 57-58 : *Nommer/classer les contes populaires*, Paris : Publications Langues'O/INALCO, 9-26

BAUMAN, R., 1977/1984, *Verbal Art as Performance*, Prospect Heights, Illinois : Waveland Press

BAUMAN, R., 1986, *Story, Performance and Event : Contextual Studies in Oral Narrative*, Cambridge : Cambridge University Press

BETTELHEIM, B., 1976 (trad. fra.), *Psychanalyse des contes de fées*, Paris : Robert Laffont

- CALAME-GRIAULE, G., 1990, « La recherche du sens en littérature orale », in *Terrain*, n° 14 : *L'incroyable et ses preuves*, Mars 1990, [En ligne] <http://terrain.revues.org/index2975.html>
- CALVET, J.-L., 1984, *La tradition orale*, Paris : PUF
- COURTES, J., 1986, *Le conte populaire : poétique et mythologie*, Paris : P. U. F.
- DECOURT, N. & RAYNAUD, M., 1999, *Conte et diversité des cultures. Le jeu du même et de l'autre*, Lyon : CRDP de l'académie de Lyon
- DERIVE, J., 1975, *Collecte et traduction des littératures orales. Un exemple négro-africain : les contes ngbaka-ma bo de R.C.A.*, Paris : Selaf
- FENOGLIO, I., 1994, « Oral, parole, discours, récit », in BRES, J. (dir.), *Le Récit oral* suivi de *Questions de narrativité*, Montpellier III : Praxiling, 58-70
- GÖRÖG-KARADY, V. (dir.), 1990, *D'un conte à l'autre, la variabilité dans la littérature orale*, Paris : CNRS
- GRIAULE, G., GÖRÖG-KARADY, V. & CHICHE, M. (dir.), Groupe de recherche en littérature orale, *Le conte. Pourquoi? Comment?*, Actes des journées d'étude en littérature orale, *Analyse des contes. Problèmes de méthode*, Paris, 23-26 mars 1982, Paris : Ed. du CNRS, 201-229
- HEIDMANN, U. & ADAM, J.-M., 2010, *Textualité et intertextualité des contes. Perrault, Apulée, La Fontaine, L'héritier...*, Paris : Classiques Garnier
- JAKOBSON, R. & BOGATYREV, P., 1973 « Le folklore, forme spécifique de création » (1929), in JAKOBSON, R., *Questions de poétique*, Paris : Seuil, 59-72
- ORTURAY, G., 1972, « Principes of oral transmission in folk culture », in *Hungarian Folklore Essays*, Budapest : Akademiai Kiadó, 132-167
- PELEN, J.-N., 2002, « Le simple fait de raconter toujours la même histoire : Réflexion sur l'en-deça du sens dans la tradition du conte » in PETITAT, A. (dir.), *Contes : l'universel et le singulier*, Lausanne : Payot, 2002, 197-213
- PROPP, V., 1928/1970, *Morphologie du conte*, Paris : Seuil
- RASTIER, F. & PINCEMIN, B., 1999, « Des genres à l'intertexte », in *Cahiers de Praxématique*, n° 33 : Sémantique de l'intertexte, 83-111.

Modalités d'évaluation : Présentation de travaux + dossier

Frosa Pejaska-Bouchereau

ORAA530a Généalogie du conte : conte oral, conte transcrit, conte écrit. (obligatoire)

Le jeudi de 14h00 à 15h30, salle 5.16

La relation oral-écrit est étudiée à travers l'exemple du conte, en suivant ses étapes historiques successives : (a) le conte oral ; (b) la vogue du conte et la naissance du conte de fées en France à la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; (c) le conte oral transcrit et (d) le conte littéraire. Nous analyserons la position antinomique que constitue la séparation entre l'oralité et l'écriture - entendue comme transcription plus ou moins fidèle du conte oral traditionnel, bien qu'elle se veuille le reflet exact de cette tradition. Ensuite nous verrons comment, de cette séparation, naîtra un genre de contes nouveau, le conte littéraire, lequel s'alimentera à la source de la tradition orale sans toutefois retomber dans le projet d'être une simple et pure copie de cette tradition, puisque se voulant un espace imaginaire original par le travail de l'écriture. Enfin, nous porterons la réflexion sur l'imbrication de l'oral et de l'écrit et, à partir de l'exemple du conte chinois, sur une possible unité oral/écrit qui ne repose pas sur la transcription mais sur la structure de la langue.

Programme :

- 1) Définitions du terme conte
- 2-3) Le conte oral
- 4-6) La vogue du conte de fées en France à la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle
 - le conte merveilleux et la naissance d'un genre féminin
 - Charles Perrault et le conte dans la querelle des Modernes et des Anciens
 - La circulation des contes : de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral. La bibliothèque bleue de Troyes
- 7-8) Le conte littéraire : conte oriental, conte fantastique, conte philosophique ou anti-conte

9-11) Le conte transcrit :

- Le conte « scientifique » ou conte « ethnologique »

- L'édition : le recueil

12) L'imbrication de l'oral et de l'écrit

13) Une possible unité oral-écrit, l'exemple du conte oral chinois et la vogue du conte en langue vulgaire du XVII^e siècle, en Chine

Mots-clés : conte, généalogie, vogue du conte, conte oral, conte transcrit, conte écrit, conte de fées littéraire, conte scientifique, conte ethnologique, oralité, écriture, collecte, transcription, imbrication oral/écrit, écriture féminine, genre

Références bibliographiques:

BARCHILLON, Jacques, *Le conte merveilleux français de 1690 à 1790*, Champion, 1975

BELMONT, Nicole, *Poétique du conte : essai sur le conte de tradition orale*, Éditions Gallimard, « Le Langage des contes », 1999

CALAME-GRIAULE, Geneviève, *Permanence et métamorphose du conte populaire*, PUF, Paris, 1974

CALAME-GRIAULE, Geneviève (sous la dir.), *Le conte : pourquoi ? comment ?*, Éditions du CNRS, Paris, 1984

GOODY, Jack, *Entre écriture et oralité*, Paris, PUF, 1994.

RAYMONDE, Robert, *Le conte de fées littéraire en France de la fin du XVII^{ème} siècle à la fin du XVIII^{ème} siècle*, Presses universitaires de Nancy, 1982

SIMONSEN, Michèle, *Le conte populaire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1984.

SORIANO Marc, *Les contes de Perrault - culture savante et traditions populaires*, Paris, Gallimard, TEL, 1989

STORER, Mary Elizabeth, *La mode des contes de fées (1685-1700)*, Paris, Champion, 1928.

La revue électronique *Féeries* : <http://feeries.revues.org/>

Modalités d'évaluation : - un dossier de recherche qui fera l'objet d'un exposé en classe

7. MASTER 1 S7 et S8 UE2 et UE4 et MASTER 2 S9 UE2 et UE4 - recommandés

UE2 et UE4

En UE2, l'offre concerne des séminaires qui se rapportent à la langue et à l'aire culturelle étudiées. Si ces enseignements ne nécessitent pas des prérequis de langue, ils peuvent être choisis également parmi les enseignements d'Ouverture, en UE4.

Frosa Pejoska-Bouchereau

Mutualisé M1 et M2

ECO520A Les poésies orales en Europe 1

ECO520E Les poésies orales en Europe 2

UE2/UE4 M1 S1 et M2 S1 (19,5h, 4 ects), le jeudi de 16h30 à 18h, en salle 3.04

Le séminaire étudie le passage de l'oralité à l'écriture dans les sociétés européennes à tradition orale. Nous analyserons les influences et les traces de cette oralité dans les différents genres littéraires. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la survivance de la poésie orale dans les différents modes d'expression littéraire, en particulier le théâtre, ce genre à mi-chemin entre l'oralité et l'écriture. Nous définirons les fonctions de la poésie orale dans ces « formes mixtes » qui mêlent prose et vers, en nous interrogeant sur le sens de « ces formes enchâssées » dans les récits cadres. Enfin, nous nous interrogerons sur la place de ces « formes mixtes » dans la littérature.

Prérequis : Ce séminaire ne demande pas de prérequis.

Modalités d'évaluation : un exposé oral sur une œuvre européenne relevant des « formes mixtes ».

Programme:

(1-4) La poésie orale : les différents genres de poésie

(5-7) De l'oralité à l'écriture: survivance de la poésie orale dans la littérature

(8-9) Le théâtre : genre à mi-chemin de l'oralité et de l'écriture

(11-13) Formes enchâssées et récits cadres : fonction et sens

Références bibliographiques:

ZUMTHOR, P., *Introduction à la poésie orale*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

FINNEGAN, R. H., *Oral poetry : its nature, significance and social context*, Cambridge, Londres & New York, Cambridge University Press, 1977.

ROUKHOMOVSKY, B., *Lire les formes brèves*, éd. Nathan université, 2001.

La revue électronique *Féeries* : <http://feeries.revues.org/>

Mots-clés : oralité, écriture, poésie orale, théâtre, formes enchâssées, genres littéraires

Modalités d'évaluation : - un dossier de recherche qui fera l'objet d'un exposé en classe

ORAA340A « Oralités et anthropologie culturelle », Frosa Pejoska-Bouchereau

Lundi 14h30-16h, salle 4.13

Le cours porte sur l'articulation étroite entre oralité et anthropologie culturelle. L'art verbal étant toujours un acte social produit lors de circonstances et selon des modes définis par les cultures concernées (normes et codes), l'oralité ne peut pas être abordée sans prendre en compte l'anthropologie culturelle. Ainsi le sens ne peut être appréhendé que si les circonstances et les modes de production et de réception sont analysés en même temps que le texte oral. Nous accordons une place importante à l'étude du phénomène de l'émigration à travers l'oralité.

Modalités d'évaluation : un oral.

ORAB240A « Oralités Comparées », Frosa Pejoska-Bouchereau

Lundi 14h30-16h, salle à préciser

L'oralité est un facteur puissant qui intervient dans la formation des identités culturelles. Celles-ci s'enracinent dans des fonds culturels communs tout en s'en distinguant de manière plus ou moins importante en se réappropriant ou en créant des formes orales. L'approche comparative permet d'appréhender ces dimensions. À titre d'exemple, la question est étudiée dans une même aire culturelle, ici les Balkans. Elle peut être transposée pour la comparaison d'oralités plus éloignées.

Modalités d'évaluation : un dossier.

AOIA420b, Sémiotique de la littérature orale, Ursula Baumgardt

lundi, 18h30 à 20h, salle 310

SUSPENDU en 2021-22, REMPLACÉ PAR

AOI 4A12A, Du texte oral au texte transcrit et traduit

Ce séminaire aborde les questions de la transcription des textes oraux, c'est-à-dire la façon de les fixer par l'écrit. Il aborde également les problèmes spécifiques de la traduction de ces textes.

Programme

1-3. Le contexte

4.-6. : Les variantes régionales

- 7.-9. Les variantes individuelles dans l'élocution
- 10.-11. Annotations
- 12.-13. Traduction

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier

Références bibliographiques : Paulette Roulon-Doko, 2008, « Collecte, enquête, transcription », in U. BAUMGARDT et J. DERIVE (dir.), *Littératures orales africaines, Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, pp. 273-286

Ursula Baumgardt, 2013, « Littérature orale et alphabétisation : quelques réflexions à partir du peul, in A.KEÏTA » (dir.), *Au carrefour des littératures Afrique-Europe. Hommage à Lilyan Kesteloot*, Paris, IFAN-Karthala, pp. 197-212

AOIB420a, Répertoire oral individuel, transmission et enseignement de la littérature orale, Ursula Baumgardt, mutualisé M1 et M2, assuré en S2
6 ECTS (19h30), lundi, 18h30 à 20h, salle à préciser

En plus du public visé par tous les enseignements proposés dans le parcours Oralité, ce séminaire intéressera particulièrement les étudiants en didactique des langues.

La littérature orale est souvent abordée sous le seul aspect de la transmission anonyme et patrimoniale. Or, des collectes approfondies peuvent aboutir à la constitution du répertoire individuel d'un énonciateur, ce qui ouvre des perspectives nouvelles pour la recherche : dans quelle mesure un énonciateur se reconnaît-il dans son répertoire, se l'approprie-t-il, le transforme-t-il ?

En partant de la notion de répertoire oral individuel, plusieurs autres questions seront développées : Comment la littérature orale est-elle transmise dans les sociétés où l'oralité est vivante ?

Comment la littérature orale se positionne-t-elle dans un contexte de plus en plus marqué par les nouveaux media ?

Quelles sont les stratégies d'enseignement en contexte scolaire et universitaire ?

Ces questions sont de la plus grande importance dans des pays où la langue officielle utilisée dans l'enseignement n'est pas parlée par la majorité de la population.

Le programme « Ecole et Langues nationales en Afrique » (ELAN) initié par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pour « objectif de faciliter l'implantation d'un enseignement bilingue alliant langues nationales et français ».

Quelles sont les premières expériences de ce programme ?

Quels supports sont utilisés ? Comment maintenir l'oralité en contexte d'enseignement ; quels genres littéraires choisir ?

Programme (13 séances)

1. Collecte

2.-4. Exemples de répertoires individuels de contes

5.-6. Particularités de répertoires individuels

6.-8. Modes de transmission en contexte d'oralité (La littérature orale, partie intégrante des pratiques sociales ; transmission par la pratique)

9. -13. Modes de transmission en contexte d'enseignement (Quels textes ? Quelle mode de présentation : oral, transcrit, écrit ? La situation linguistique, comment se présente-t-elle : langues en présence et rapport entre elles ? Quelle littérature et quelle langue d'enseignement?)

Références bibliographiques

Répertoire

Marie-Louise Tenèze, Georges Delarue, 2000, *Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire*, Paris, Gallimard

Véronique Corinus, 2010, Le répertoire du conteur martiniquais Félix Modock. Reconstruction d'une œuvre entre l'oral et l'écrit, *Thèse*, Paris 4, Vol 1 analyse 572 p., vol 2 textes 370 p.

Ursula Baumgardt, 2000, *Une conteuse peule et son répertoire. Goggo Addi de Garoua, Cameroun*, Paris, Karthala, 548 p.

Veronika Görög Karady, *Miklós Fils-de-Jument : contes d'un Tzigane hongrois* / [racontés par] János Berki... / recueillis et présentés par Veronika Görög ; [trad. par Dominique Bonhomme, Edina Bozóky, Veronika Görög] Paris Editions du CNRS Budapest : Akadémiai Kiadó, 1991.

Ursula Baumgardt, Abdourahmane Diallo (dir.), 2014, *La transmission culturelle L'exemple du peul*, Paris, Karthala, 171 p.

Enseignement

FORLOT Gilles, Fanny Martin, 2014, *Regards sociolinguistiques contemporains. Terrains, espaces et complexités de la recherche*, Paris, L'Harmattan, 340 p.

KEITA, Abdoulaye (2010), De la transculturalité des pratiques verbales : esquisse d'une stratégie d'intégration des textes de tradition orale dans les systèmes modernes d'éducation, in *De la didactisation du patrimoine oral africain : de l'enseignement préscolaire à l'université*, Actes du séminaire tenu à Dakar les 22, 23, 24 et 25 mars 2010, pp. 55-68, édité par l'UNION LATINE, ISBN 978-9-291220-31-1

MAURER Bruno, LASCOLAF et ELAN-Afrique, 2011, D'une enquête sur les langues de scolarisation en Afrique francophone à des plans d'action nationaux *Le français à l'université*

MAURER Bruno, 2011, *Les langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action*.

Rapport général du projet LASCOLAF. Paris, AFD-AUF-MAEE-OIF/Éditions des archives contemporaines. téléchargement sur le site http://www.bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=notice_display&id=431.

PLATIEL Suzy, « Conte et enseignement », conférence donnée le 13 septembre 2013 à Alès <http://legende-et-conte.com/invitation-conte-et-enseignement-rencontre-avec-suzy-platiel-ethnolinguiste/>

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier

AOI 4A12A, Du Texte oral au texte transcrit et traduit, Ursula Baumgardt

(M1 S1, 3ECTS, 1h30, cf. brochure Afrique, AOI),

UE2, UE4, OVERT en 2021-22 ; le lundi, 18h30 à 20h, 310.

Ce séminaire aborde les questions de la transcription des textes oraux, c'est-à-dire la façon de les fixer par l'écrit. Il aborde également les problèmes spécifiques de la traduction de ces textes.

Programme

1-3. Le contexte

4.-6. : Les variantes régionales

7.-9. Les variantes individuelles dans l'élocution

10.-11. Annotations

12.-13. Traduction

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier

Références bibliographiques : Paulette Roulon-Doko, 2008, « Collecte, enquête, transcription », in U. BAUMGARDT et J. DERIVE (dir.), *Littératures orales africaines, Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, pp. 273-286

Ursula Baumgardt, 2013, « Littérature orale et alphabétisation : quelques réflexions à partir du peul », in A.KEÏTA » (dir.), *Au carrefour des littératures Afrique-Europe. Hommage à Lilyan Kesteloot*, Paris, IFAN-Karthala, pp. 197-212

AOI42b Sémiotique de la littérature orale, Ursula Baumgardt

SUSPENDU en 2021-22 ; UE2, UE4

A partir d'exemples de textes oraux africains, l'accent est mis sur l'analyse textuelle dans ce séminaire. L'approche sémiotique sert de cadre à l'analyse des incidences de l'énonciation sur

le texte. En partant d'exemples précis, nous aborderons la question de l'articulation entre les conditions d'énonciation et le genre littéraire auquel appartient un texte. L'étude de différents modes d'organisation de l'espace et du temps de l'énonciation permettra de préciser le fonctionnement de la référentialisation. On s'interrogera également sur la relation entre « énonciateur » et « auteur » pour cerner le lien entre transmission patrimoniale, appropriation individuelle des textes et communication littéraire. Par ailleurs, une place importante sera accordée à la néo-oralité.

Programme

- 1-2. Corpus
- 3-4.. Cadre référentiel des textes de littérature orale
- 4-6. Paradigmes d'indices spatiaux
- 7-9. Paradigmes d'indices temporels
- 9-13. Représentations culturelles

Référence bibliographiques : U. Baumgardt, Paulette Roulon-Doko (dir.), 2010 a, *L'expression de l'espace dans les langues africaines I*, Journal des Africanistes, t 79, Fasc.1, 335 p. ; U. Baumgardt, Paulette Roulon-Doko (dir.), 2010 b, *L'expression de l'espace dans les langues africaines II*, Journal des Africanistes, t 79, Fasc. 2, 450 p. (15 articles sur l'analyse de l'espace en littérature orale)

Evaluation : en présence : un exposé ; à distance : un dossier

Encadrement recherche

Les séminaires de recherche sur l'oralité et les séminaires doctoraux « Langue étrangère et étrangisée » organisé tous les mois par Frosa Pejoska-Bouchereau, le Séminaire Doctoral « Littératures du Sud » organisé par Ursula Baumgardt une fois par année sont ouverts aux étudiants du Master ORALITÉ.

C'est le cas également pour les séminaires de recherche proposé par le Groupe de recherche « Les Oralités du monde » ; voir pour le programme le site <https://oralites-du-monde.humanum.fr/>

8. EMPLOI DU TEMPS SEMINAIRES OBLIGATOIRES M1 et M2

MASTER 1 - SEMESTRE 1

- M1S7 : ORAA430a **Oralité, pratiques et formes**,
Ursula Baumgardt (19,5h)
LUNDI, 15h30 à 17h, salle 310
- M1S7 : ORAA430b **Oralité et anthropologie**
Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau (19,5h + dossier),
LUNDI 17h30-19h00 (voir programme détaillé), salle 405 17h – 18h30, 310
- M1 M2 mutualisé : AOI 4A12A **Du texte oral au texte transcrit**
LUNDI 19h – 20h30 salle 310

MASTER 1 - SEMESTRE 2

- M1S8 : ORAB430a **Oralité 2**
Ursula Baumgardt, Frosa Pejoska-Bouchereau (19,5h + dossier),

MASTER 2 - SEMESTRE 1

- M2S9 : ORAA530b **Circulation des textes oraux : approches comparatistes.**
Aboubakr Chraïbi (19,5h) remplacé par Christina Alexopoulos le jeudi de 18h30 à 20h00 en salle 3.17

- M2S9 : ORA5AA530a **Généalogie du conte : le conte oral, le conte transcrit, le conte écrit**
Frosa Pejoska-Bouchereau (19,5 h)
le jeudi 14h00-15h30, salle 5.16